



INSTITUT FRANCOPHONE POUR LE
DÉVELOPPEMENT DU SELF LEADERSHIP

Validation des acquis du niveau 1 en IFS

IFS-association propose, indépendamment du parcours de certification de IFS-institute, une validation des acquis suite à votre formation au modèle IFS pour mettre en valeur et valider vos acquis du niveau 1. Des sessions de 6 personnes seront organisées régulièrement dans l'année par un duo de validateurs, superviseurs expérimentés, en s'ajustant à la demande. Certaines seront en présentiel, d'autres par zoom.

Validation, pourquoi et pour qui :

Intérêt de faire valider ses acquis du niveau 1 après la formation :

- Savoir où on en est dans l'intégration du modèle IFS
- Obtenir une reconnaissance qui sera notifiée dans l'annuaire du site IFS-association
- Bénéficier d'une évaluation indépendante de la certification, plus rapidement accessible
- Éventuellement se préparer à la certification
- Accès à l'assistantat
- Accès à certaines formations (N3, à thèmes, superviseur...)

Qui est validé d'office :

- Les personnes certifiées par l'IFSI
- Les personnes ayant été au moins **trois fois assistantes (N1, N2, IFIO) avant janvier 2025**, la validation des acquis du N1 existant depuis juin 2023.

Comment se préparer :

- ✓ Une validation se prépare à l'avance. Nous vous conseillons de participer à des groupes de pratique, des pratiques coachées, des supervisions et autres propositions de renforcement des acquis, pour gagner en confiance et en compétence.
- ✓ Habituez vous à vous enregistrer et vous auto-évaluer.
- ✓ Même si vous ne savez pas encore quand vous serez prêt.e.s, n'hésitez pas à vous signaler à validation@ifs-association.com. Avec vos intentions, nous pourrons ajuster au mieux le rythme des sessions, en ligne et en présentiel.
- ✓ Si vous êtes sur une liste de candidats potentiels, vous serez prévenu.e en priorité quand une date sera planifiée.
- ✓ A l'ouverture des inscriptions pour une session, les premiers inscrits seront les premiers servis.

Conditions de participation : avoir suivi le niveau 1 de formation au modèle IFS et être membre de IFS-association.

Institut francophone pour le développement du self leadership

Siège Social : 40, rue de la Tour 92240 Malakoff

Correspondance : Claire-Lise Vertet – 12, rue de la Gare – 03200 Vichy

Association loi 1901 n° W 142009322 – n° SIRET : 537 829 103 000 36

Organisme de formation enregistré sous le n°11 92 21373 92

Prix de la session de validation :

Le prix de la première participation à une session de validation est de 270€.

Si vous vous présentez une seconde fois à une session de validation, son prix sera de 100€.

Pour votre information : l'association complète la différence entre le prix demandé aux candidats et le coût réel de ces sessions, au titre de soutien de ses membres et de garant de la bonne diffusion du modèle.

Comment s'inscrire :

- ✓ Demande d'inscription à validation@ifs-association.com pour savoir s'il y a une place disponible à la date demandée
- ✓ Règlement des 270€ au plus tard deux mois avant la date de la session sur le compte de IFS-association IBAN : FR76 1027 8060 3400 0205 2810 183 avec en communication « Validation + date de la validation ». Si vous retentez cette validation, le tarif est de 100€
- ✓ Envoie d'un audio ou d'une vidéo d'une séance auto-évaluée au plus tard un mois avant la session à validation@ifs-association.com

Envoi du règlement deux mois avant pour valider votre inscription.

Pour l'enregistrement à envoyer avec la grille d'autoévaluation : au plus tard un mois avant la date de la session et si après une relance de la part du valideur l'enregistrement n'arrive toujours pas, le valideur (qui peut manquer de temps pour analyser l'enregistrement) peut refuser la participation du candidat et le règlement reste dû.

En cas de désistement moins d'un mois avant la date, le règlement reste dû, le superviseur ayant déjà passé du temps avec la vidéo (sauf cas de force majeure bien entendu).

Il n'y aura pas de retour de la part des valideurs entre l'écoute de la vidéo et la session de validation.

Les enregistrements des séances des candidats seront écoutés en toute confidentialité par les valideurs et pendant la session de supervision en petits groupes de 4 : 3 candidats et un valideur. Ils seront supprimés des supports informatiques après cette session.

En cas d'annulation

En cas de désistement plus d'un mois avant la date, l'acompte reste acquis à titre de frais de dossier.

En cas de désistement moins d'un mois avant la date, sauf cas de force majeure, le règlement complet reste dû, le superviseur ayant déjà passé du temps à étudier la vidéo.

Grille d'évaluation :

ITEM OBSERVE	NA	1	2	3	4	5
Capacité à établir un contrat						
Capacité à gérer une polarisation						
Capacité à soutenir le désamalgamation						
Capacité à faire un accès direct						
Capacité à faire émerger une relation Self/Manager						
Capacité à faire émerger une relation Self/Pompier						
Capacité à accompagner un exilé						
Capacité à rester stable dans son espace de Self en tant que thérapeute						
Capacité à maintenir le cadre						

NA : pas applicable, ni pertinent dans la séance

1 : angle mort, nuit au déroulé de la séance

2 : vu mais dans le flou ou mauvais dans l'intervention

3 : vu, l'intention est bonne même si la stratégie est instable voire trop timide ou trop rigide

4 : vu, l'intention est bonne, la stratégie est claire et suffisante

5 : vu, l'intention est bonne, la stratégie est claire, créative et collaborative avec le client

Nous vous demandons d'indiquer un minutage pour les items que vous avez auto-évalués dans la séance.

Attendu pour être validé:

au moins 6 items observables à un niveau 3

Nous rappelons qu'il s'agit de la validation des acquis du Niveau 1 et pas la validation d'une compétence à être thérapeute.

Déroulement de la session de validation :

Première partie : par petit groupe, les validateurs font leurs retours sur les enregistrements des participants, en utilisant la grille d'évaluation comme support.

Seconde partie : en grand groupe : mises en scènes de mini-demos par les participants pour voir comment les candidats ont pu prendre en compte les retours donnés par leur validateur lors de la première partie de la session.

Le résultat sera donné individuellement par le validateur qui aura étudié la vidéo du candidat, au cours d'un rendez-vous individuel en ligne ou par téléphone. La prise de ces rendez-vous se fera à la fin de la session.

Les personnes validées recevront une attestation de validation des acquis du Niveau 1 et pourront indiquer cette mention dans l'annuaire de des praticiens de l'association.



Institut francophone pour le développement du self leadership

Siège Social : 40, rue de la Tour 92240 Malakoff

Correspondance : Claire-Lise Vertet – 12, rue de la Gare – 03200 Vichy

Association loi 1901 n° W 142009322 – n° SIRET : 537 829 103 000 36

Organisme de formation enregistré sous le n°11 92 21373 92